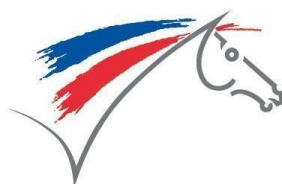


HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

**RÈGLEMENT DU
CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE DE
HUNTER PONEY/CLUB JEUDI 14 MAI ET VENDREDI 15 MAI 2026
AU TOUQUET - PARIS PLAGE**

**ATTENTION
REGLEMENT GENERAL OPEN 2026 :**

**UN EQUIDE A LE DROIT A MAXIMUM 2 PARTICIPATIONS PAR
JOUR (TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES).**

**EXCEPTION : LES EQUIDES PARTICIPANTS AU RALLYE NE
POURRONT PAS CONCOURIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE
LE JEUDI ET VENDREDI.**

**En cas de non-respect de cette règle, pas de remboursement
des engagements ET disqualification systématique de l'équidé
de toutes épreuves courues**

DISPOSITIONS GÉNÉRALES HUNTER

Définition d'un Championnat Régional :

Le titre de Champion(ne) Régional(e) est délivré à l'issue des deux manches.

Engagements:

Les engagements terrain ne sont pas acceptés.

Vous devez faire **DEUX ENGAGEMENTS** distincts pour pouvoir participer au Championnat Régional des Hauts de France "Club" et "Poney".

Vous devez vous engager dans l'épreuve Maniabilité du jeudi et vous engager dans l'épreuve Mixte Mania / Imposées du Vendredi.

Concours numéro : 2629594

L'ouverture des engagements et des réservations des boxes sont fixés au Lundi 13 Avril à 12h30

La date limite d'annulation d'engagement est fixée au 26/04/2026 23h59.

La clôture des engagements est fixée au 27/04/2026

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les cavaliers titulaires d'une licence dans la région des Hauts-de-France sont autorisés à participer aux épreuves du Championnat de la région.

La domiciliation sportive du concurrent est déterminée en fonction de la localisation du club auquel est rattachée sa licence à la date de clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile personnel figurant sur sa licence.

(Par défaut, c'est la domiciliation du club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements qui est prise en compte pour définir la domiciliation sportive du concurrent, sauf pour les cavaliers licenciés auprès d'une association de cavaliers indépendants (acf, unpcs...) pour lesquels c'est l'adresse de leur domicile qui est prise en compte).

Qualification cavalier :

Pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Qualification équidé :

Pas de condition de qualification particulière, règlement FFE

Participations cavalier:

Un même cavalier ne peut engager qu'un seul équidé par épreuve du Championnat.

Participations poneys/chevaux :

Règlement FFE sur l'ensemble des Championnats

Aucune réclamation ne pourra être acceptée pour le non-respect du présent règlement

Les couples non-partants dans la 1ère manche ou dans la 2ème manche ne pourront pas prétendre au classement de cet Open Régional.



Se référer à la DUC au Bulletin Officiel pour le détail des épreuves

HUNTER

Pour toutes les épreuves du Championnat

Ordre des épreuves pour les 2 manches

- Poney 3 mixte / Club 3 mixte
- Poney 2 / Club 2
- Poney 1 / Club 1
- Poney Elite / Club Elite

Barème:

Toutes les épreuves se dérouleront en deux manches sur 2 jours :

- **Jeudi 14 mai 1ère épreuve : Maniabilité**
- **Vendredi 15 mai 2ème épreuves : Mixte Mania / Imposé**

Pour les épreuves indice 3 : Mixte maniabilité/imposé pour les deux jours.

Classement:

Classement provisoire à l'issue de la 1ère épreuve :

Il s'obtient en additionnant les points obtenus par les couples.

En cas d'égalité dans l'épreuve, la meilleure note « Attitude Equilibre » déterminera le classement

Classement définitif à l'issue de la 2ème épreuve :

Il s'obtient en additionnant les points obtenus par les couples sur les 2 épreuves.

En cas d'égalité dans l'épreuve, la meilleure note « Attitude Equilibre » déterminera le classement

En cas d'égalité sur le championnat, la note du deuxième jour déterminera le classement

Particularités:

Les éliminés ou abandons dans la 1ère épreuve peuvent repartir dans la seconde épreuve, en début de l'épreuve, et seront classés après les éliminés ou abandons de la 2ème épreuve.

- Le classement du 1er jour sera reporté sur l'épreuve concernée, le classement final du Championnat sera reporté sur l'épreuve du vendredi
(Il n'y a pas de classement distinct pour l'épreuve du vendredi).

**Conformément au règlement général de la FFE les points
du Championnat Régional des Hauts de France ne
comptent pas double pour le classement permanent.**

Le classement final du Championnat Régional des Hauts de France sera reporté sur l'épreuve Grand Prix qui est labellisée "Championnat" du vendredi et pour le classement de l'épreuve du jeudi ce sera le classement de l'épreuve.

Remises des Prix:

**Les Remises des prix se feront à l'issue du Championnat
avec les 8 premiers du classement.
Une seule remise des prix par Championnat.**

**La remise des prix se fera obligatoirement en tenue réglementaire, afin
de respecter les sponsors**

**(Pour les épreuves ayant 28 cavaliers et moins le premier quart sera appelé à la
remise des prix)**